



## Extrait du procès-verbal

À une **séance régulière** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue ce **1<sup>er</sup> jour du mois de juin 2021, à 19 h 30, à huis clos, par voie de visioconférence**, à laquelle sont présents les Conseillers suivants: mesdames Myriam Cabana, Carole-Sue Ash et Monique Côté ainsi que messieurs Tommy Desjardins et Jean-Paul Rouleau, formant quorum sous la présidence du maire François Gauthier; Madame Chantal Delisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est aussi présente et agit comme secrétaire d'assemblée;  
Absence non motivée : Daniel Bock;

### **6.1 Rapport du maire des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant – Exercice financier 2020**

CONSIDÉRANT que tel que requis par l'article 176.2.2 du Code municipal, au plus tard lors d'une séance ordinaire du mois de juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant;

CONSIDÉRANT que l'auditeur Christian Gratton, CPA auditeur CMA, de la firme Charlebois et Gratton CPA Inc., a fait la présentation d'un sommaire du rapport financier lors de la séance ordinaire du conseil du 1<sup>er</sup> mars 2021;

Le maire fait ainsi qu'il suit son rapport sur les faits saillants, savoir :

1. Les revenus de 2020 ont été de l'ordre de **1 202 298 \$**;
2. Les dépenses ont été de **1 166 289 \$**;
3. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales représente **130 805 \$**;
4. L'excédent de fonctionnement non affecté est de **331 295 \$** au 31 décembre 2020;
5. Plusieurs investissements ont été réalisés au cours de cette année, soit un total de **77 303 \$**;
6. Par son règlement d'emprunt numéro 2020-01, la Municipalité a obtenu son financement de **446 200 \$** pour l'achat du nouveau camion-incendie, ce dernier a été livré à la Municipalité, le 6 mars dernier.

Je vous invite donc à consulter le rapport financier détaillé 2020 sous la rubrique *Publications* de notre site Web : <https://www.notredamedelapaix.qc.ca/>

Copie conforme au livre des  
procès-verbaux, ce 2<sup>e</sup> jour du mois  
de juin de l'an deux mille vingt et un.

  
François Gauthier  
Maire

  
Chantal Delisle, Directrice générale  
et Secrétaire-trésorière